

MON AGGLO, MON MAG!

N°22 - OCTOBRE/NOVEMBRE 2016



Un institut pour les formations de santé



Dans ce magazine : inauguration des nouveaux locaux de l'IFPVPS pour les formations aux professions de santé... Des projets pour l'agriculture locale... Un rendez-vous pour l'emploi des + de 45 ans... Des offres pour favoriser le tourisme local... D'où vient notre eau ? Un nouvel équipement pour la station d'épuration du Reyran... Le forum de l'environnement et du développement durable... Tous les plastiques se trient désormais... Le financement participatif pour soutenir le volleyball... Zoom sur le club de handball...



SOMMAIRE

ÉCONOMIE

- 4-5 Inauguration des nouveaux locaux de l'IFPVPS
- 6-7 Des projets pour l'agriculture locale
- 8 Rendez-vous de l'emploi des + de 45 ans

TOURISME

- 9 Des offres touristiques pour les groupes
- 10 Des promotions sur vos loisirs
- 11 Des formations en ligne pour le tourisme

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 12-13 Les avancées du SCot

TRANSPORT

- 14 L'enquête publique du PDU
- 15 Journée des transports gratuits

EAU & ASSAINISSEMENT

- 16-17 D'où vient l'eau du territoire ?
- 18 Un procédé innovant pour la station d'épuration du Reyran

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

- 19 L'entretien des cours d'eau

ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 20-23 Forum de l'environnement et du développement durable « Planète CAVEM »
- 24-25 Tous les plastiques se trient désormais
- 26 Protéger le massif de l'Estérel

CITOYENNETÉ

- 27 Un partenariat efficace pour aider les quartiers
- 27 Le rapport d'activité 2015 de la CAVEM

SPORTS

- 28 Soutenir le club de volleyball
- 29 Le handball sur le territoire



Var-Estérel-Méditerranée,
Mon aggro, mon mag n°22
Le magazine d'information de la Communauté
d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée (CAVEM)
624 chemin Aurélien
83700 Saint-Raphaël
Tél. 04 94 19 31 00 • cavem.fr



Directeur de la publication : Georges GINESTA,
Anne-Claire LEFÈVRE (Co-Directrice et Directrice de la Communication)
Rédaction : Mathias OLIVERO
Photos : Christine DELVILLE, Max COQUARD, Odile DUBLER, Nicolas GOMEZ,
Vanessa PATRUCA-BOURGEAIS, SEVE, SIPME, SMIDDEV, Marie-Laure TERRIER,
VEOLIA, Pierre ZIPOLOVESKI.
Conception graphique : STRATIS
Impression : TRULLI • Distribution : ADREXO • Tirage : 75 000 exemplaires
Contact : communication@cavem.fr • ISSN : 2427-4305

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nos cinq communes et la Communauté d'Agglomération forment ce que l'on appelle le bloc communal. Au sein de ce bloc, la CAVEM a la responsabilité de nombreuses compétences fondamentales pour votre quotidien : l'eau potable, l'assainissement, la collecte des ordures, la propreté urbaine, l'hygiène, la coordination des aménagements urbains, routiers, numériques, de l'habitat, la préservation de notre environnement et la lutte contre les inondations, mais aussi le développement économique, notamment par l'aménagement de zones d'activités économiques et commerciales.

Le dernier rapport annuel d'activité des services de la CAVEM pour l'exercice 2015 vous donne une bonne illustration de l'action publique que nous menons au niveau de l'agglomération, en parfaite coordination avec toutes les communes. Ce rapport est téléchargeable sur notre site CAVEM.fr et disponible en exemplaire papier au siège de l'Agglomération, comme dans toutes les mairies.

La réforme des collectivités territoriales est permanente depuis de nombreuses années ; elle vise à développer la cohésion du territoire et à faire des économies de structures. Nous avons décidé, pour ce qui est de la CAVEM, d'avancer vers toujours plus d'efficacité, tout en respectant l'identité et l'autonomie de chacune de nos communes. Le vote de la modification de nos statuts à l'unanimité, le 26 septembre dernier, va permettre d'appliquer intelligemment sur notre territoire la dernière loi à mettre en œuvre, soit la loi NOTRe. Nous allons ainsi clarifier l'action économique, renforcer le dynamisme de la politique touristique, maîtriser l'ensemble des politiques d'aménagements, avec l'ajout de la compétence numérique.

Enfin, je tiens à souligner que les élus communautaires, notamment ceux de nos trois communes de la vallée de l'Argens (Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens, Fréjus) voient leurs efforts récompensés avec l'approbation par l'Etat du plan de travaux d'aménagement de la basse vallée de l'Argens, financés pour moitié par l'État et l'Agence de l'eau. Le programme des travaux à réaliser est colossal, mais les perspectives pour la vallée de l'Argens ne le sont pas moins afin d'y améliorer la maîtrise des crues et de permettre sa mise en valeur par des aménagements agricoles et paysagers. Pour le reste du territoire communautaire parcouru par des côtières de l'Estérel, essentiellement sur Saint-Raphaël, nous avons aussi réussi à ce qu'ils soient inclus dans le même programme de travaux, la poursuite de leur aménagement va donc bénéficier du même niveau de soutien de l'État et de l'Agence de l'eau.

Avec mes cordiales pensées,

Fiers
de notre passé,
confiants
en notre avenir.



Georges GINESTA

Président de
la Communauté
d'Agglomération Var
Estérel Méditerranée
Maire de Saint-Raphaël
Député du Var



www.cavem.fr





ÉCONOMIE

Inauguration des nouveaux locaux de l'IFPVPS

L'INSTITUT DE FORMATION PUBLIC VAROIS DES PROFESSIONS DE SANTÉ (IFPVPS) A EFFECTUÉ SA RENTRÉE SCOLAIRE DANS LES ANCIENS LOCAUX DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE TECHNOLOGIQUE DE SAINT-RAPHAËL, INAUGURÉ LE VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016 PAR GEORGES GINESTA, PRÉSIDENT DE LA CAVEM ET JOSY CHAMBON, DIRECTRICE DE L'IFPVPS.

🔗 **La CAVEM favorise l'implantation de formations** dont les débouchés sont adaptés à l'emploi sur le territoire. Aujourd'hui, 40 % des postes d'aides-soignants proposés sur le territoire ne sont pas pourvus. De plus, un tiers de la population du territoire a plus de 60 ans. Si l'on prend en compte la croissance démographique de l'Est varois et l'allongement de l'espérance de vie, les besoins de formation pour les métiers de la santé sont évidents. La CAVEM a donc travaillé à l'installation d'un centre de formation dédié aux métiers du paramédical sur son territoire.

De dimension départementale, cet institut regroupe l'ensemble des instituts de formation paramédicaux publics du Var, auparavant rattachés aux centres hospitaliers de Draguignan, Fréjus/Saint-Raphaël, Hyères et Toulon/La Seyne-sur-Mer. Grâce à sa répartition géographique dans le département, il adapte son offre de formation au plus près des besoins de chaque territoire. Étant entièrement financées par la Région, les formations de l'IFPVPS sont gratuites et le recrutement des élèves se fait sur concours.

L'arrivée de ce nouvel Institut de Formation sur notre territoire apporte une réponse aux jeunes en recherche d'emploi, aux employeurs locaux ayant un besoin réel de recruter ainsi qu'à la population en matière de services à la santé.

3 filières dans les métiers de la santé sur notre territoire : L'installation de l'institut dans ses nouveaux locaux a permis l'ouverture sur notre territoire des formations destinées aux **infirmiers, aides-soignants et auxiliaires de puériculture**. L'établissement est appelé à se développer en offrant à l'avenir des formations non répertoriées dans l'Est Var pour les ergothérapeutes ou les psychomotriciens.

Un changement nécessaire pour s'agrandir

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le Centre Hospitalier Intercommunal (CHI) a choisi de confier la gestion de ses formations à l'IFPVPS (*voir magazine n°15 p.9*). Les locaux du CHI sont devenus inadaptés aux besoins et aux conditions de vie et d'études.

Il a donc été proposé à l'IFPVPS de transférer ses activités dans l'ancien IUT de Saint-Raphaël suite au déplacement à Toulon de la formation aux métiers du multimédia.

Ceci a permis à l'institut d'améliorer ses dispositifs d'enseignement dès la rentrée scolaire de septembre 2016. Grâce à ces nouveaux locaux une filière d'auxiliaires de puériculture a également pu ouvrir, accueillant un effectif de 30 élèves.

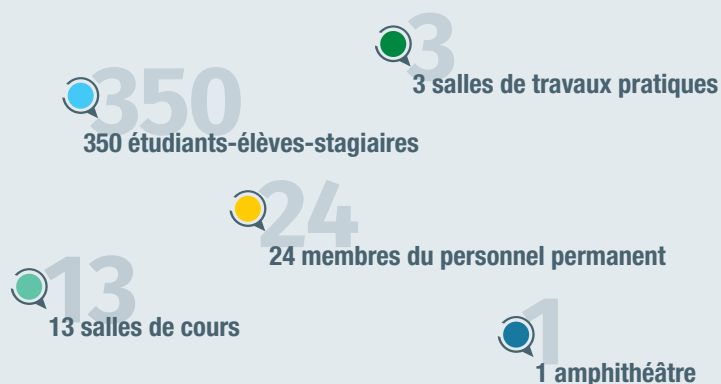
Les nouveaux locaux de l'ancien IUT

D'une superficie totale de 2 984 m² répartie sur trois niveaux, le nouveau bâtiment qui accueille les formations de l'IFPVPS dispose d'un parking privé pour son personnel et d'un autre d'environ 100 places pour le public qu'il partage avec le collège Alphonse KARR. L'ensemble des bureaux administratifs, des lieux communs et un amphithéâtre d'une capacité d'accueil de 200 places se situent au rez-de-chaussée. Les 13 salles de cours se situent à l'étage, avec une capacité d'accueil variant de 30 à 80 places.

Un Centre de Documentation et d'Information (CDI) est également mis à disposition des élèves, avec les ressources documentaires nécessaires pour leurs formations. Enfin, trois salles de travaux pratiques dotées de matériels pédagogiques permettent aux élèves de simuler des situations de soins au plus près de la réalité des services hospitaliers.



IFPVPS DE SAINT-RAPHAËL:



LES PROFESSIONS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE :



Des solutions pour revaloriser l'agriculture locale



EN PARTENARIAT AVEC LA CAVEM, LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU VAR A ORGANISÉ UNE TABLE RONDE AFIN D'ÉCHANGER SUR LES PROBLÉMATIQUES AGRICOLES LOCALES LE MERCREDI 13 JUILLET 2016.

Des aménagements pour la basse vallée de l'Argens

La CAVEM va définir les aménagements à réaliser dans la Basse Vallée de l'Argens en complément des travaux hydrauliques prévus par le Programme d'Action et de Prévention des Inondations Argens (PAPI Argens). Le Schéma de Coordination Territoriale (SCoT) prend en compte ces problématiques avec notamment la redynamisation des activités agricoles.

Adopter le concept de hameaux agricoles

Afin de développer les activités des exploitants agricoles en leur apportant des équipements techniques, un projet d'implantation de hameaux agricoles dans la Basse Vallée de l'Argens est en cours d'étude. Il s'agit de surfaces de plusieurs hectares regroupant les bâtiments nécessaires à l'exploitation agricole: hangars, serres, caves, aires de lavage, plateformes d'expédition etc.

Revaloriser les terres agricoles avec des outils fonciers

La Chambre d'Agriculture du Var a présenté deux outils destinés à remettre en exploitation les surfaces agricoles non utilisées :

- La mise en valeur des terres incultes : cette procédure portée par le département permettrait de contraindre les propriétaires de terres agricoles non exploitées à les remettre en culture, en prenant différentes mesures à leur encontre qui vont de la mise en demeure jusqu'à l'expropriation ;
- La Zone Agricole Protégée (ZAP) : elle permettrait en délimitant une zone de la soustraire à la pression foncière et ainsi sécuriser sa vocation agricole à long terme.



La CAVEM encourage le « consomm'acteur »

MANGER LOCAL EST UNE TENDANCE DE PLUS EN PLUS EN VOGUE. ACHETER SES LÉGUMES ET SA VIANDE À UN PRODUCTEUR LOCAL EST DÉSORMAIS SYMBOLE D'ACHAT RESPONSABLE, DE TRAÇABILITÉ ET DE QUALITÉ DES PRODUITS. LA CAVEM, AVEC SÉBASTIEN PERRIN, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE, SOUTIEN PLUSIEURS INITIATIVES EN FAVEUR DES AGRICULTEURS LOCAUX QUI SONT UN APPUI IMPORTANT POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE NOTRE TERRITOIRE.

Les circuits courts à l'étude

La CAVEM étudie un projet de plateforme agricole basée sur les circuits-courts avec le moins d'intermédiaires possibles entre le producteur et le consommateur qui devient ainsi « consomm'acteur ».

Cette structure proposerait des produits locaux directement du producteur au consommateur, articulée autour de trois pôles :

- › Un drive fermier pour permettre de commander sur internet ;
- › Une structure centralisée pour pouvoir alimenter les grandes surfaces en produits locaux et de saison telles que les fleurs, le raisin, les légumes comme les poivrons, etc. ;

- › Une légumerie pour approvisionner les cantines collectives et les écoles du territoire tout en évitant le gaspillage grâce à la transformation des légumes (*voir p.9 du magazine n°20*).

Pour l'heure, des négociations sont en cours pour choisir un lieu de vente. Dès cette localisation définie, le projet pourra être précisé en termes financiers. Un groupe d'agriculteurs s'est d'ores et déjà montré intéressé par le projet. Toutes les candidatures sont les bienvenues afin d'élargir le choix de produits disponibles à la vente.

CONTACT

Mail : deveco@cavem.fr - Tél. : 04 94 82 64 45



ÉCONOMIE

Latitude 45 : le rendez-vous annuel de l'emploi pour les + de 45 ans

TROUVER UN EMPLOI REPRÉSENTE UN CHALLENGE À TOUT ÂGE DE LA VIE. CONSCIENTE DE CETTE PROBLÉMATIQUE, LA MAISON DE L'EMPLOI A ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC LA CAVEM L'ÉVÉNEMENT LATITUDE 45, RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI POUR LES PLUS DE 45 ANS, LE MARDI 27 SEPTEMBRE 2016 AU PALAIS DES CONGRÈS DE SAINT-RAPHAËL. L'ÉVÉNEMENT A ÉTÉ LANCÉ PAR PAUL BOUDOUBE ET ROLAND BERTORA, VICE-PRÉSIDENTS DE LA CAVEM.

🔗 **Trouver un emploi** lorsqu'on a plus de 45 ans, c'est être confronté à des difficultés que l'on ne soupçonne pas : un marché de l'emploi inadapté, une perte de confiance en soi ou encore des évolutions technologiques qui nous dépassent.

Latitude 45 réunit de nombreux partenaires pour répondre individuellement à chaque question, mais aussi pour permettre aux candidats de rencontrer directement des employeurs ayant des besoins en recrutement correspondant à leur tranche d'âge. Enfin, Latitude 45 contribue à changer les idées reçues que peuvent avoir les employeurs sur les travailleurs de plus de 45 ans.

Des ateliers, des espaces dédiés : du théâtre interactif au numérique

En plus de permettre à chaque candidat de rencontrer des recruteurs, quatre ateliers ont été organisés tout au long de la journée afin de pouvoir réactualiser son CV ou encore de participer à des scènes de théâtre interactif destinées à favoriser son estime de soi.

Une importance particulière a également été accordée au domaine du numérique lors de cette édition de l'événement, avec un village numérique proposé par Pôle Emploi dans lequel il était possible d'envoyer son CV en ligne sur internet ou encore de réaliser un CV vidéo (voir photo).

Les candidats pouvaient également être reçus sur quatre espaces dédiés afin d'être aidés sur les étapes spécifiques de leur recherche d'emploi : préparer sa candidature, développer sa personnalité, mettre en avant son parcours professionnel et participer à un recrutement en rencontrant directement les employeurs.

CHIFFRES CLÉS



Un nouveau catalogue pour le tourisme des groupes

LES SÉJOURS DESTINÉS AUX « GROUPES LOISIRS » CONSTITUENT UNE PART IMPORTANTE DU TOURISME DU TERRITOIRE. POUR RÉPONDRE À CES DEMANDES, L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ESTÉREL CÔTE D'AZUR, SOUTENUE PAR LA CAVEM, A PRODUIT DES OFFRES ORIGINALES ADAPTÉES À CETTE CIBLE PRIORITAIRE.

☞ Dans la continuité du travail engagé depuis 4 ans déjà en faveur du tourisme local, ce support de communication permettra d'attirer de nouvelles clientèles grâce au savoir-faire des 130 professionnels du tourisme qui y sont répertoriés et aux atouts de notre territoire. Les retombées économiques promettent d'être nombreuses, notamment en dehors de la période estivale.

Ce catalogue cible spécialement les autocaristes, les associations de seniors, les Centres Communaux d'Action Sociale, les comités d'entreprises ainsi que toutes les structures susceptibles d'être intéressées par des offres de tourisme de groupe.

PLUS D'INFOS

Groupes.esternel-cotedazur.com

Des offres touristiques sur mesure ou à la carte

Le catalogue propose un ensemble de visites et d'excursions originales en « packages » à la journée ou sous forme de séjours. Les offres vont de l'hébergement jusqu'aux activités et loisirs. Une « boîte à outils » est également disponible pour créer son séjour sur mesure avec hébergement, restauration, activités de loisirs ou visites des lieux incontournables comme le cloître de Fréjus (voir photo).

Retrouvez la nouvelle rubrique dédiée à ce service

En complément de cette nouvelle publication, ces offres touristiques destinées aux groupes sont disponibles par thématique dans une rubrique du site internet de l'agence Estérel Côte d'Azur. Le site permet à chaque client de demander directement un devis en ligne.



108 OFFRES DANS L'ÉDITION 2016-2017 :

28
28 activités de loisirs

25
25 sorties à la demi-journée

25
25 sorties à la journée

16
16 journées événements

14
14 destinations incontournables



TOURISME



Il y en a pour tous les goûts, « Amusez-vous » !

RENFORCÉE CETTE ANNÉE PAR UN PARTENARIAT ENTRE LE COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME (CRT) CÔTE D'AZUR ET L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ESTÉREL CÔTE D'AZUR SOUTENUE PAR LA CAVEM, L'OPÉRATION « AMUSEZ-VOUS » PROPOSE DES LOISIRS À DES PRIX ATTRACTIFS.

🔗 **Le guide loisirs « Amusez-vous », édité à 90 000 exemplaires**, est diffusé dans tous les offices de tourisme de l'Est Var et des Alpes Maritimes et dans de nombreux commerces du territoire. Il facilite la réservation de loisirs et séjours sur le territoire et participe au développement du tourisme local. En 2016, la grande nouveauté a été de collaborer avec des Offices de Tourisme des Alpes Maritimes : Cannes, Mandelieu-la-Napoule, Antibes, Juan les Pins, Valberg. Ce partenariat a permis d'inclure les offres de 50 nouveaux prestataires issus de ce département et de proposer plus d'activités à prix attractifs.

En quelques clics, réservez votre loisir même à la dernière minute !

Vous êtes du genre à vous y prendre un peu en retard pour réserver vos vacances ou vos sorties ? Pas de problème ! Un nouveau site internet a été développé pour proposer des loisirs prêts à être « consommés » que l'on peut réserver en avance comme le jour même, depuis son ordinateur ou

son téléphone mobile. Il permet de répondre à l'attente des clientèles touristiques sur notre territoire.

Une diversité de loisirs pour toutes les catégories :

- › Mer & lacs : plongée, canoë, kayak, paddle, jet-ski (*voir photo*), sorties en mer, ski nautique.
- › Sport & aventure : tyrolienne, buggy, accrobranche, cheval, escalade, golf, paintball, randonnée en segway (*voir photo*).
- › Rivières : canyoning, rafting, randonnée en rivière, balades aquatiques.
- › Activités aériennes : parapente, paramoteur, vols en ULM.
- › Excursions et visites : visites guidées, sorties en mer, excursions en autocar.
- › Billetterie & parcs : marineland, aqualand, parcabout, ils y sont tous... à prix réduits !

PLUS D'INFOS

<http://loisirs.cotedazur-reservation.com/>

400
400 activités

240
240 tarifs
négociés

129
129 professionnels

42
42 thématiques

16
16 Offices de Tourisme
partenaires



Ensemble vers l'excellence touristique avec le MOOC

LE LUNDI 12 SEPTEMBRE 2016, L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ESTÉREL CÔTE D'AZUR A PRÉSENTÉ LE PREMIER « MASSIVE ONLINE OPEN COURSE » (MOOC) AUX PROFESSIONNELS DU TOURISME DU TERRITOIRE.

🔗 **Se tenir à la pointe de la technologie** est primordial lorsque l'on travaille dans un secteur aussi concurrentiel que celui du tourisme. Afin d'accompagner les professionnels dans leur transformation digitale, l'agence de développement touristique Estérel Côte d'Azur a commandé la création d'un MOOC e-tourisme (*voir magazine n°20 p.28*). Cette formation innovante en ligne, soutenue par Roland BERTORA, Vice-Président de la CAVEM délégué au développement économique, Françoise DUMONT, Présidente du Comité Départemental du Tourisme du Var et Frédéric MASQUELIER, Premier adjoint de Saint-Raphaël en charge de l'économie numérique, a reçu un accueil positif des professionnels qui ont d'ores et déjà commencé à la suivre.

Des formations en ligne ludiques

Cette formation en ligne apporte une solution aux entreprises du tourisme, en particulier les hébergeurs et prestataires, en s'adaptant parfaitement aux problématiques de notre territoire.

Les différents modules proposés suivent un processus ludique d'apprentissage, par exemple en mettant en compétition les élèves lors de « battles » (*batailles*). Ainsi, le MOOC PACA propose une solution aux professionnels du territoire qui ont besoin de conseils notamment sur l'accueil des clientèles internationales ou encore sur les fondamentaux du commerce en ligne. Ces modules sont donc parfaits pour former rapidement et de manière complète un employé saisonnier, par exemple.

Rester sur une offre de qualité

Les enjeux de cette formation visent à améliorer la qualité de service pour les touristes qui choisissent désormais leurs loisirs et leurs hébergements en fonction de critères très différents selon leur nationalité. La qualité de l'offre est essentielle pour se démarquer de la concurrence.



**8 modules
de formation en ligne**



32 heures de formation



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le PADD et le D00, dernières étapes avant approbation du SCoT

APRÈS L'ADOPTION DU PÉRIMÈTRE DE MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE MISE EN VALEUR DE LA MER (SMVM), LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD) A ÉTÉ VALIDÉ. LE DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS (DOO) CONSTITUE LE DERNIER DOCUMENT NÉCESSAIRE À L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT).

Les objectifs du PADD

Le PADD de la CAVEM, présenté le 19 juillet 2016, exprime le projet politique du territoire à échéance 2035 à partir de scénarios et de modèles de développement.

Plus de 150 acteurs locaux ont contribué à son élaboration afin de remplir les objectifs suivants :

- › Équilibrer les milieux urbains et ruraux ;
- › Assurer la qualité urbaine notamment celle des entrées de ville ;
- › Adapter l'habitat aux besoins de la mixité sociale ;
- › Assurer la sécurité et la salubrité publique ;
- › Prévenir les risques naturels ;
- › Protéger les milieux naturels ;
- › Lutter contre le changement climatique.

Un total de 8 orientations différentes pour respecter les objectifs

Le Conseil Communautaire a statué sur six orientations majeures :

- › La prise en compte des nouvelles dispositions législatives ;
- › La cohérence des objectifs du SCoT avec les documents clés ;
- › La préservation des espaces naturels ;
- › Le développement des activités économiques ;
- › L'identification des espaces de densification des communes ;
- › L'intégration et la valorisation du littoral.

L'engagement d'un volet maritime pour le SCoT a permis d'ajouter deux orientations supplémentaires :

- › La protection de l'espace littoral et maritime ;
- › Une meilleure gestion du domaine public maritime.

Consulter le document
sur cavem.fr :



Le PADD prend la forme d'un document de 42 pages, consultable en ligne sur le site de la CAVEM, rubrique « SCoT ». Ses orientations sont décrites en trois chapitres :

- **Les fondements du projet** : fort des atouts du territoire qui ont été mis en évidence dans l'état initial de l'environnement, le travail de concertation publique a permis de révéler la force des réponses collectives du SCoT qui s'articulent selon trois axes :
 - Reconnaître la diversité du territoire en termes d'habitat, d'emplois et d'équipement
 - Organiser le territoire dans un schéma qui oriente sa valorisation sur le long terme
 - Doter la Communauté d'Agglomération des outils nécessaires à son développement
- **La performance environnementale** : la CAVEM opte pour un nouveau modèle de développement à partir de valeurs fortes que sont la sanctuarisation des espaces écologiques, la mise en valeur des paysages et l'adaptation aux défis climatiques.
- **Le développement urbain** : le volet opérationnel du SCoT favorise tout d'abord l'attractivité économique et l'emploi comme les deux composantes déterminantes du développement urbain à réaliser au cours des vingt prochaines années.

Deux ateliers pour l'élaboration du D00

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (D00) consiste à adapter les objectifs du PADD au Code de l'Urbanisme. Il établit des prescriptions obligatoires à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du SCoT et oriente ses intentions générales à l'aide de recommandations.

Quatre ateliers de travail se sont réunis en 2016 les 13 et 20 juillet, le 8 septembre et le 25 octobre pour l'élaboration du D00. Les résultats seront consultables prochainement sur le site de la CAVEM.

Le dossier final du SCoT sera formalisé par un rapport de présentation et arrêté au Conseil Communautaire de décembre 2016. Il sera suivi d'une enquête publique avant approbation au 1^{er} semestre 2017.



LE SCOT EST COMPOSÉ DE TROIS ÉTAPES CLÉS VALIDÉES PAR DES DOCUMENTS AVANT APPROBATION :

- Le Diagnostic Territorial, l'état initial de l'environnement et le volet maritime présentent l'état actuel du territoire : **septembre 2015**
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) présente l'évolution du territoire dans le respect de l'environnement : **débat en juin 2016**
- Le Document d'Orientations et d'Objectifs (D00) organise la mise en œuvre du projet dans l'espace et dans le temps et traduit les objectifs du PADD par des prescriptions et recommandations : **arrêté en décembre 2016**

Ces trois étapes forment le rapport de présentation qui sera soumis à enquête publique avant approbation : **1^{er} semestre 2017**



L'enquête publique du PDU : avis favorable du commissaire enquêteur

DANS LE CADRE DU PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN (PDU) MIS EN PLACE SUR LE TERRITOIRE PAR LA CAVEM, UNE ENQUÊTE PUBLIQUE A ÉTÉ CONDUITE SUR LE TERRITOIRE DU 1^{ER} JUIN AU 1^{ER} JUILLET 2016. DES REGISTRES ÉTAIENT À DISPOSITION DANS LES MAIRIES DES CINQ VILLES ET À LA CAVEM AFIN D'INVITER LES CITOYENS À DONNER LEUR AVIS SUR L'ORGANISATION FUTURE DES DÉPLACEMENTS ET DES TRANSPORTS SUR LE TERRITOIRE.



📄 **Disponible au téléchargement sur le site internet** de la CAVEM, le rapport de cette enquête a permis au commissaire enquêteur du PDU de tirer plusieurs conclusions en faveur de l'adoption du PDU :

- › Il s'agit du premier PDU du territoire qui met en place des mesures qui conforteront la coopération intercommunale.
- › Il vise à l'amélioration des conditions de circulation sur la RDN7, axe majeur de l'agglomération.
- › La voie de délestage envisagée pour la RDN7 prend en compte les avis des différents intervenants qui se sont manifestés lors de l'enquête publique.
- › Des solutions innovantes sont envisagées pour améliorer les conditions de déplacement au sein de l'agglomération. Le covoiturage est la proportion la plus concrète dans un avenir proche avec d'une part la prochaine mise en place d'un site internet départemental pour organiser les déplacements domicile-travail et d'autre part un projet de parking de covoiturage supplémentaire.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sur le PDU de la CAVEM voté en conseil communautaire.

CHIFFRES CLÉS

70

70 remarques portées sur les registres
(dont 11 remarques de l'État et 6 recommandations de l'autorité environnementale)

34

34 personnes reçues par le commissaire enquêteur



Une journée gratuite pour l'Agglobus !

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016, LE RÉSEAU AGGLOBUS DE LA CAVEM ÉTAIT GRATUIT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE. UNE OCCASION DE DÉCOUVRIR LES TRANSPORTS EN COMMUN !

Repenser son mode de déplacement

Du vendredi 16 au jeudi 22 septembre 2016 a eu lieu la semaine européenne de la mobilité. Son objectif est de générer des changements de comportement afin de réduire les accidents mais aussi les émissions de gaz à effets de serre. Ainsi, chacun est invité à repenser ses moyens de déplacement en faveur d'une mobilité plus durable et plus sécurisée.

Essayer l'Agglobus gratuitement

Sur notre territoire, durant toute la journée du samedi 17 septembre 2016, l'ensemble du réseau Agglobus de la CAVEM était accessible gratuitement. Comme l'année dernière à cette même période (*voir magazine n°16 p.20*), cette fois-ci 2 573 usagers ont pu emprunter les 14 lignes de bus de la communauté d'agglomération sans avoir à déboursier le moindre sou.

Économiques et écologiques, les transports en commun présentent de multiples avantages pour nos déplacements quotidiens. Réelle alternative à la voiture, prendre régulièrement le bus permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en restant économique.

Un stand du réseau de transport Agglobus était présent lors de l'événement Planète CAVEM afin de démontrer les avantages pour l'environnement d'une utilisation quotidienne des transports en commun (*voir photo*).

PLUS D'INFOS

www.agglobus-cavem.com

CHIFFRES CLÉS

2 573

2 573 passagers lors de la journée des transports gratuits

14
14 lignes de bus



EAU & ASSAINISSEMENT

D'où vient notre eau ?

POUR GÉRER L'ENJEU MAJEUR DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE NOTRE TERRITOIRE, LA CAVEM FAIT PARTIE DU SYNDICAT DE L'EAU DU VAR EST (SEVE). CETTE GESTION PARTAGÉE DE L'EAU NOUS PERMET DE GARANTIR NOTRE APPROVISIONNEMENT EN EAU POUR LES TRENTE ANNÉES À VENIR.

© L'ensemble des décisions concernant l'eau sur notre territoire sont prises par un Comité Syndical dont le Président est Georges GINESTA et le Directeur Jean-Pierre JOURTAU. Ce comité est composé de 15 délégués représentant chacun les communes du SEVE.

Des ressources en eau diversifiées : 3 types d'eaux et 6 ressources d'eau

Pour alimenter l'ensemble des 8 communes qui le composent, le SEVE capte six ressources d'eau différentes qu'il exploite directement ou achète à d'autres structures. Des canalisations ou des forages de 30 à 45 mètres de profondeur sont utilisés pour pouvoir exploiter l'eau.

L'eau de source : 1 ressource

Les sources de la Siagnole, gérées par la Société d'Exploitation des sources de la Siagnole (E2S), à 600 mètres d'altitude au pied du village de Mons. Cette eau est pure mais nécessite un traitement supplémentaire car elle est sensible aux pollutions bactériennes et à la turbidité.

L'eau de surface : 2 ressources

L'eau du lac de Saint Cassien, gérée par la Société du Canal de Provence (SCP) et l'eau du Fleuve Argens au Muy, exploitée par le SEVE. Il s'agit de l'eau la plus compliquée à exploiter car soumise aux aléas extérieurs, elle nécessite plus d'attention et de traitement.

Les eaux souterraines : 3 ressources

Prélèvements dans la nappe alluviale de l'Argens, 2 forages à Rabinon (*voir photo 1*) au niveau de l'usine d'eau potable du Muy, 4 forages sur le site du Couloubrier (*voir photo 2*) et des ouvrages de captage du Verteil à Roquebrune-sur-Argens. Ces prélèvements sont gérés par le SEVE. Ce sont les plus faciles à exploiter car le sol fait office de filtre naturel. Une fois l'eau captée, elle est amenée dans une des trois principales usines de traitement du SEVE (*voir photo 3*) qui la traite avant de l'envoyer directement dans nos robinets via les canalisations :

- › L'usine du Gargalon à Fréjus : capacité de traitement de 450 litres par seconde ;
- › L'usine du Fournel à Roquebrune-sur-Argens : capacité de traitement de 330 litres par seconde ;
- › L'usine du Muy : capacité de traitement de 380 litres par seconde.

Ces différentes ressources permettent de sécuriser les réseaux et de s'adapter afin que le territoire ne soit jamais en pénurie, même lors des périodes de forte chaleur. D'ailleurs, cet été, malgré la sécheresse qui a frappé le territoire, les communes de la CAVEM ont toujours été approvisionnées en eau par le SEVE. Cependant, ce n'est pas pour autant qu'il ne faut pas être vigilant à ses consommations d'eau en période estivale !

Travaux réalisés par le SEVE et la CAVEM sur le territoire :

- Extension des réseaux d'Eau Potable et d'Eaux Usées dans la zone de Lou Gabian à Fréjus pour un montant de 720 844 € HT ;
- Renouvellement de la conduite d'eau potable du Muy à Fréjus pour garantir une alimentation adaptée durablement aux besoins pour un montant de 358 817,50 € HT.

Le SEVE est un Syndicat Intercommunal Mixte qui a pour vocation l'alimentation de 8 communes : Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Raphaël, Bagnols-en-Forêt, Le Muy et Sainte-Maxime.

CHIFFRES CLÉS

17 000 000
17 000 000 m³ d'eau potable distribués par an

1 000
1 000 litres par seconde produits

3
3 usines de production d'eau potable

59
59 kilomètres de canalisations

76
76 % du financement du SEVE vient de la CAVEM



Financement de deux opérations de renouvellement du réseau à Puget sur Argens par la CAVEM

Opération de renouvellement au Chemin des Frènes : 630 mètres de long

Cette opération concerne le réseau d'assainissement situé le long des chemins des Frènes entre l'ouvrage sur le Gabron et l'EHPAD Henri Dunan. D'une longueur de 630 mètres, la canalisation laisse apparaître des problèmes structurels la rendant perméable aux eaux des pluies.

La CAVEM saisit l'opportunité des travaux réalisés actuellement par le SEVE (Syndicat de l'eau du Var Est) entre le Muy et Fréjus pour insérer ses ouvrages dans la même tranchée.

Opération de renouvellement sous la RDN7 : 2 850 mètres de long

Cette opération concerne la conduite Adduction d'Eau Potable (AEP) 200 située entre le pont sur RDN7 à hauteur du Boulevard Victor HUGO et la limite de Commune avec Fréjus. D'une longueur d'environ 2 850 mètres, la complexité technique que représente son renouvellement nécessitera une étude préalable.

Le montant total de ces travaux est estimé à 1 168 333 € HT, pour lesquels des aides ont été demandées à l'Agence de l'eau.



EAU & ASSAINISSEMENT



La production de biogaz, source d'économies

LE LUNDI 5 SEPTEMBRE 2016, À LA DEMANDE ET EN COLLABORATION AVEC LA VILLE DE FRÉJUS, UNE RÉUNION PUBLIQUE A ÉTÉ ORGANISÉE POUR PRÉSENTER UN PROCÉDÉ INNOVANT DE LA STATION D'ÉPURATION DU REYRAN (FRÉJUS) POUR TRAITER LES BOUES. CETTE PRÉSENTATION A ÉTÉ TENUE PAR ROLAND BERTORA, VICE-PRÉSIDENT DE LA CAVEM ET MAURICE CHABERT, ÉLU COMMUNAUTAIRE, EN PARTENARIAT AVEC VEOLIA.

🔗 **Suite à un appel à projet** de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) visant à favoriser les démarches en faveur des économies d'énergie, la CAVEM a déposé un dossier de candidature pour l'installation d'un « digesteur » à la Station d'Épuration du Reyran. Le dossier validé permettra d'obtenir des aides financières importantes pour la réalisation de ce projet.

Qu'est-ce qu'un « digesteur » ?

Un digesteur est une installation qui digère les boues de stations d'épuration pour pouvoir en extraire le gaz. Le gaz naturel ainsi produit, appelé biogaz, est composé de 65 % de méthane et de 35 % de dioxyde de carbone. Après un traitement chimique, ce gaz peut atteindre un taux de 98 % de méthane. Il s'agit d'une énergie renouvelable, aussi appelée « gaz vert ».

Quels sont les avantages ?

Les retours sur investissement que nécessite un digesteur sont importants : une partie conséquente des boues ne sera plus acheminée vers des centres de traitement situés dans des départements voisins, ce qui permettra d'améliorer de manière importante le bilan carbone de la filière.

Outre ce gain financier et environnemental, le gaz produit va pouvoir être revendu au gestionnaire du réseau de distribution, la conduite d'alimentation en gaz de la Ville de Fréjus passant à proximité de la station.

EN FRANCE :



100

Plus de 100 stations d'épuration équipées de digesteurs



100 à 110

100 à 110 millions de m³ de biogaz par an



10 000

10 000 tonnes de boues éliminées par an

Pourquoi entretenir les cours d'eau ?

L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU PÉDÉGAL (VOIR PHOTO), DE LA GARONNE ET DE VALESCURE EST PARTAGÉ ENTRE LA CAVEM ET LES VILLES DE FRÉJUS ET SAINT-RAPHAËL. IL S'AGIT D'UN TRAVAIL CONSTANT TROP SOUVENT MÉCONNU DU PUBLIC.

La CAVEM effectue cet entretien afin de garder les cours d'eau de notre territoire dans un bon état de salubrité mais aussi pour garantir leur écoulement et ainsi lutter contre le risque d'inondations. Certains secteurs sont entretenus par les propriétaires de chaque rive du cours d'eau.

En fonction des parcelles concernées, la CAVEM effectue différents types d'interventions :

- **L'entretien courant** consiste à nettoyer le cours d'eau de tout type de déchet pouvant s'y stocker. Cela peut être une canette de soda abandonnée, un meuble déposé à l'abri des regards, des dépôts naturels tels que de la terre, des algues ou du sable à proximité de la mer ou encore les végétaux issus de débroussaillage des berges.
- **L'entretien ponctuel** vise à permettre à chaque cours d'eau de s'écouler par l'enlèvement des dépôts. Il s'agit par exemple d'interventions consistant à enlever un dépôt de terre important que l'on appelle « atterrissements ».

Effectuer ces interventions sur la totalité d'un cours d'eau prend entre deux et trois semaines.

LA CAVEM PREND DE L'AVANCE

Actuellement, rien n'oblige les communautés d'agglomération à prendre en charge la gestion des cours d'eau. La future loi de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) rendra cette compétence obligatoire en 2018. La CAVEM gèrera en plus des cours d'eau précités d'autres rus côtiers.



120 000
120 000 € HT pour
l'entretien des rivières

31
31 km² de superficie
du bassin versant

12,5
12,5 km de cours
d'eau à entretenir



ENVIRONNEMENT

« Planète CAVEM » : le développement durable dans l'agglomération



LES 15 ET 16 SEPTEMBRE 2016 A EU LIEU LE PREMIER FORUM DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA CAVEM, INTITULÉ « PLANÈTE CAVEM ».

🌿 **Cet événement a été organisé** par le pôle Environnement, Développement Durable et Démoustication (E3D) de la CAVEM au Théâtre Intercommunal Le Forum, à l'initiative de Nello BROGLIO, Vice-Président de la CAVEM en charge de l'Environnement et de la Forêt, Maire des Adrets de l'Estérel.

À cette occasion, les démarches innovantes de la communauté d'agglomération conduites dans le respect du développement durable ont été présentées au grand public mais aussi aux collégiens et aux lycéens.



Au sein du pays organisateur de la dernière COP21, notre territoire se veut exemplaire en termes de développement durable.

Le respect de l'environnement et la réflexion sur la planète que nous laisserons plus tard aux générations futures font partie des problématiques quotidiennes que gèrent les élus de la CAVEM.

Ouverture de l'événement par les élus de la CAVEM

Georges GINESTA, Président de la CAVEM, a prononcé l'allocution d'ouverture de cet événement, en rappelant que les initiatives menées par la communauté d'agglomération sont nombreuses mais souvent méconnues du grand public.

L'attractivité des paysages de notre territoire crée un lien naturel entre notre économie et la préservation de la biodiversité locale.

Si nous ne prenons pas soin de la nature qui nous entoure, l'attractivité touristique de notre territoire s'en trouvera forcément impactée.

Nello BROGLIO a ensuite animé la conférence des élus, assisté des Vice-Présidents de la CAVEM Roland BERTORA, Jacques MORENON, Valérie MICHAUD, Catherine ROUBEUF, Sébastien PERRIN, ainsi que Maurice CHABERT, élu communautaire.

Chacun a présenté les actions de la communauté d'agglomération en faveur du développement économique, du traitement des déchets, des transports innovants, de la lutte contre les inondations, de l'agriculture ou encore des stations d'épuration.

Suite à la conférence et l'allocution d'ouverture, Cyril DUFER, de l'association Bio-sphère, a animé une conférence interactive sur l'environnement.

Le public pouvait voter et réagir à la présentation à l'aide de boîtiers de vote électronique. Cela permettait de mieux saisir la complexité des thèmes présentés et les interactions des différents domaines du développement durable.





Une conférence contre le réchauffement climatique

Le soir de la première journée, une conférence a été organisée : « Le Développement Durable, réponse pertinente au réchauffement climatique ».

Présentée par Bernard PERSIA, journaliste de télévision, cet échange a réuni cinq conférenciers :

- Alain GIODA, Scientifique de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), spécialiste des climats et de l'énergie ;
- Fabrice BERNARD, représentant régional du Conservatoire du Littoral PACA pour la biodiversité ;
- Élodie DOZE, Chef de projet national du Conservatoire du Littoral PACA ;
- Gaël DERIVE, Scientifique / Explorateur, témoin des effets sociétaux du dérèglement climatique, porteur du projet pédagogique national « Une planète pour tous » qui associe la CAVEM ;
- Philippe STEFANINI, chercheur CNRS/ADES en Anthropologie biologique, spécialiste des aliments durables.

Leurs échanges ont permis d'expliquer au grand public comment les initiatives en faveur du développement durable permettent de combattre les effets du réchauffement climatique.

Sensibiliser les générations futures

La seconde journée était consacrée aux générations futures en accueillant des élèves des collèges et lycées du territoire. Ceux-ci ont pu assister à des conférences interactives sur le climat, la biodiversité et l'eau tout en visitant les expositions et les ateliers pédagogiques.

Discuter ainsi des « éco-gestes » à adopter au quotidien, par exemple lorsque l'on trie ses déchets, permet de sensibiliser les enfants et de relayer le message auprès de leur famille. Au total près de 400 élèves et enseignants de 17 classes ont participé au forum.





Les conférences interactives de Bio-sphère ont enthousiasmé le jeune public, de même que celle de Vincent KULESZA de l'ONF intitulée « Animaux et Couleurs de l'Estérel ».

FUTURA (Ex Futura Sciences) était également présent lors du forum sur un stand pour proposer des dossiers destinés aux scolaires et aux enseignants. Il s'agit d'un site qui accueille plus de 3,5 millions de visiteurs et dont le siège est situé sur le territoire.

PLUS D'INFOS

<http://www.futura-sciences.com>

ILS ONT PARTICIPÉ AU FORUM :

L'Office National des Forêts (ONF), le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var (SMIDDEV), Air PACA, la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat AREVE, VEOLIA, le Syndicat de l'Eau du Var Est (SEVE) et le Syndicat Intercommunal de Protection du Massif de l'Estérel (SIPME), les services environnement des villes de Fréjus et Saint-Raphaël, les 17 domaines viticoles et la cave coopérative du territoire, le groupe Estérel Cars et les Vélos à assistance électrique de Tom DUMOULIN.

« Demain » c'est pas si loin : César du meilleur documentaire lors de la 41^e cérémonie des Césars.

Le soir de la seconde journée, la projection du film « Demain » de Cyril DION et Mélanie LAURENT a clôturé cet événement avec une grande salle pratiquement comble pour l'occasion.

Ce documentaire, d'envergure internationale, prend à contrepied les autres réalisations du même genre en présentant une sélection positive d'actions viables en faveur de l'environnement, tout autour du monde.

Avec plus de 1 400 visiteurs sur deux jours, ce premier Forum « Planète CAVEM » aura permis aux citoyens de l'agglomération de mieux appréhender les conséquences du réchauffement climatique et de prendre connaissance des actions existantes ou à venir sur le territoire. Une deuxième édition est déjà en préparation.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Trier ses déchets, c'est encore plus facile !

DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE, TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES VIDES PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS DANS LE BAC JAUNE. CETTE SOLUTION DE TRI EFFICACE A ÉTÉ MISE EN PLACE PAR LE SYNDICAT MIXTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'EST VAR (SMIDDEV) ET LA CAVEM.

Nouveauté : **tous les emballages en plastique dans le bac jaune**

Ne vous posez plus la question du type d'emballage en plastique jeté dans le bac jaune : bouteilles en plastique, pots de yaourt, barquettes (même en polystyrène), films, sacs et sachets, tous les emballages en plastique jetés dans le bac jaune se trient.

Si vous avez un emballage en plastique à jeter, il vous suffit de le déposer dans le bac de tri jaune. Nul besoin de le laver, il suffit simplement de le vider. En cas de doute, n'hésitez pas à le jeter dans le bac d'ordures ménagères.

« En verre et contre tout » : **le verre toujours dans les conteneurs à verre**

En revanche, les emballages en verre tels que les bouteilles, les pots et les bocaux sont toujours à déposer dans les conteneurs à verre de votre territoire. Le tri du verre fait toujours l'objet d'un partenariat du SMIDDEV qui verse 2€ au Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer pour chaque tonne de verre triée (*voir magazine n°17 p.18*) Et attention ! N'oubliez pas d'enlever les bouchons ou couvercles et de les déposer dans le bac jaune avant de jeter vos emballages en verre.



CHIFFRES CLÉS

23

Seulement 23% des emballages en plastique recyclé avant le 1^{er} octobre

5

Recycler un déchet coûte 5 fois moins cher que de l'enfouir



**Maintenant TRIEZ
TOUS VOS EMBALLAGES
(PRESQUE) LES YEUX FERMÉS !**

Plus de recyclage, moins de pollution : mon emballage réincarné

Jusqu'à présent, vous ne pouviez déposer que les bouteilles et flacons en plastique dans votre bac jaune, ainsi que les emballages en métal et en papier-carton.

Désormais, grâce aux avancées technologiques et au travail concerté des acteurs du tri sélectif, les méthodes de recyclage ont évolué et les centres de tri se sont modernisés pour accueillir tout type de plastique.

Le recyclage des emballages permet de les réutiliser en tant que matière première afin de les transformer en de nouveaux emballages voire même des objets comme des pulls polaires, des trottinettes, des sièges auto, etc.

De plus, il permet de limiter la pollution de l'air, de l'eau ou des sols due à l'extraction et au transport des ressources naturelles, ainsi qu'à la fabrication de produits finis.

CONTACT

Pour toute question sur le tri, n'hésitez pas à contacter le SMIDDEV au :

N°Vert 0 800 808 233

Appel gratuit depuis un poste fixe



**Maintenant,
CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT**

NOUVEAU : AUJOURD'HUI, LE TRI SE SIMPLIFIE ! DÉPOSEZ LA TOTALITÉ DE VOS EMBALLAGES EN PLASTIQUE DANS LE CONTENEUR DE TRI JAUNE



ET TOUJOURS : LES EMBALLAGES EN PAPIER-CARTON, MÉTAL ET PLASTIQUE QUE VOUS TRIEZ DÉJÀ



INUTILE DE LAVER :
IL SUFFIT DE BIEN LES VIDER !

UN DOUTE ?

JETER DANS LE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

UNE QUESTION SUR LE TRI, UN PROBLÈME AVEC VOTRE BAC JAUNE ? CONTACTEZ LE SMIDDEV :

N°Vert 0 800 80 82 33



**NOS DÉCHETS SONT DES RESSOURCES D'AVENIR,
RECYCLÉS, ILS DEVIENNENT DE NOUVEAUX OBJETS**



La préservation de l'Estérel, un enjeu majeur

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE PROTECTION DU MASSIF DE L'ESTÉREL (SIPME) ET SON PRÉSIDENT NELLO BROGLIO, VICE-PRÉSIDENT DE LA CAVEM, VISE À PRÉSERVER LES PAYSAGES NATURELS QUI COMPOSENT NOTRE TERRITOIRE. POUR CELA, IL TRAVAILLE AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES TEL QUE LE CLUB ALPIN FRANÇAIS DE L'ESTÉREL (CAF) POUR LA LABELLISATION DU MASSIF DANS LE RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE.

Les actions du CAF pour la préservation de l'Estérel

L'association a toujours eu pour objectif d'améliorer les conditions de protection, de réhabilitation et de gestion du Massif de l'Estérel. Ses actions sont menées par Jean-Jacques BIANCHI et Christian CHABERT :

- Création d'un collectif des usagers du massif « Estérel pour tous » regroupant des associations et syndicats respectueux de l'environnement ;
- Mise en place d'un inventaire des « points noirs » de l'Estérel qui nécessitent un entretien ;
- Remise en état et entretien de certaines parcelles par des bénévoles en collaboration avec l'Office National des Forêts (ONF) et le SIPME (voir photo).



S'initier à l'escalade grâce au CAF de l'Estérel

Créée en 1970, cette association locale est présidée par Alexandre ZAMBELLI. Ses 250 membres prônent une pratique de l'escalade respectueuse de la montagne et s'impliquent fortement dans la vie locale. Les sites d'escalade du Dramont, de Roussiveau, du Perthus et du Blavet sont internationalement connus.

Ses actions locales permettent ainsi au public de s'initier à l'escalade. Le CAF a participé au financement de la salle des blocs d'escalade du CREPS de Boulouris ou encore à l'équipement en prises artificielles du mur d'Escalade du gymnase du collège des Chênes à Fréjus. Elle travaille également avec l'Agence Estérel Côte d'Azur à la promotion des Activités de Pleine Nature telles que la randonnée ou le vélo (voir magazine n°21 p.19).

Le CAF participe ainsi quotidiennement et à long terme à la préservation de l'Estérel. D'autres chantiers sont programmés et toute aide est la bienvenue !

PLUS D'INFOS

www.cafesterel.fr / www.esterel-pour-tous.fr



LE CONTRAT DE VILLE 2016-2020

est un dispositif pluri partenarial mis en œuvre par la CAVEM afin d'améliorer les conditions de vie des habitants des deux quartiers prioritaires de la Gabelle et de l'Agachon à Fréjus mais également des cinq autres quartiers en « veille active » : Sainte-Croix, Villeneuve et le centre-ancien à Fréjus, les Logis de l'Aspé et Saint-Sébastien à Saint-Raphaël.

CITOYENNETÉ

Un partenariat efficace pour aider les quartiers

LA VILLE DE FRÉJUS, LA PRÉFECTURE DU VAR, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, LA CAF ET LA CAVEM, PARTENAIRES DU CONTRAT DE VILLE SE SONT RÉUNIS LE JEUDI 22 SEPTEMBRE 2016 AFIN DE POURSUIVRE LA DÉMARCHE ENTREPRISE DE MUTUALISATION DES ÉQUIPES ENCADRANTES ET DES ACTIONS DES CENTRES SOCIAUX.

Les actions du contrat de ville sont proposées selon trois piliers thématiques : « Cohésion sociale », « Emploi - Développement économique » et « Cadre de vie et rénovation urbaine ». Afin de maintenir une qualité de service des centres sociaux auprès des familles avec

une meilleure lisibilité et une cohérence globale sur le long terme, une fusion des centres sociaux fréjusiens de l'Agachon, des Bosquets à La Gabelle et des Tournesols à Villeneuve sera concrétisée en 2017.



PUBLICATIONS

Le rapport d'activité 2015 de la CAVEM

EST DÉSORMAIS DISPONIBLE. TOUT AU LONG DE SES 82 PAGES, IL PRÉSENTE LA DIVERSITÉ DES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AINSI QUE SES ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015.

Les élus des cinq villes ainsi que les agents communautaires de la CAVEM sont tous mobilisés au service des habitants du territoire. Leurs actions sont restituées dans ce document séparé en quatre chapitres :

- Les temps forts institutionnels, les rendez-vous de l'année 2015, les élus et les services de la CAVEM ;
- Les actions menées pour l'aménagement du territoire, dans sa dimension économique et sociale ;

- Un état des différents équipements, ouvrages et infrastructures de la CAVEM ;
- Les actions menées pour préserver la qualité de vie du territoire.

Vous pourrez retrouver le Rapport d'Activité 2015 en ligne, sur le site internet de la CAVEM, au sein de la rubrique « Publications ».

Le volleyball à l'heure du financement participatif

APRÈS AVOIR TERMINÉ CHAMPION DE FRANCE GRÂCE À SON ÉQUIPE FÉMININE PROFESSIONNELLE, LE CLUB DU SAINT-RAPHAËL VAR VOLLEY BALL (SRVVB), SOUTENU PAR LA CAVEM, A MENÉ UNE OPÉRATION DE FINANCEMENT PARTICIPATIF JUSQU'À LA FIN DU MOIS D'OCTOBRE AFIN DE RÉUNIR DES FONDS SUPPLÉMENTAIRES POUR SES NOUVEAUX PROJETS.

☞ Cette opération de « crowdfunding » a été lancée sur internet via la plateforme « Fosburit », spécialisée dans les projets sportifs. Le concept est simple : chacun a pu apporter son soutien, de manière anonyme ou non, en versant en ligne un minimum de 10 € au club. En contrepartie, les participants reçoivent un lot correspondant au montant versé : par exemple, un poster dédié par l'équipe, un t-shirt aux couleurs du club ou encore des places pour les futurs matchs.

Pourquoi cette opération ?

Le financement participatif permet à un grand nombre de personnes d'investir un petit montant pour réunir les fonds nécessaires à un projet. Cette opération a réuni les supporters autour du club afin de mettre en place de nouvelles actions :

- › Valoriser les femmes avec l'organisation d'un match d'exhibition contre le cancer du sein ;
- › Favoriser l'intégration sociale avec l'organisation de tournois pour les jeunes ;
- › Pérenniser le centre de formation du club en participant aux parcours pédagogiques ;
- › Développer le volley ball pour les seniors avec le concept de « sport santé ».

Participation à la « Champion's league »

Enfin, la victoire du SRVVB en ligue A, le 7 mai 2016, lui a permis d'accéder à la « Champion's league », une compétition qui va l'amener à affronter d'autres clubs Européens. Ainsi, les fonds récoltés aideront le club à l'organisation de ce championnat.

Premier match de la Champion's league :

Le 14 décembre 2016 contre le club Fenerbahçe (Istanbul - Turquie)

Nous vous donnons rendez-vous lors du prochain numéro pour faire un bilan sur cette opération !





Le SRVHB, l'un des plus grands clubs de France sur le territoire

CRÉÉ EN 1963, LE SAINT-RAPHAËL VAR HANDBALL (SRVHB) EST SOUTENU FINANCIÈREMENT PAR LA CAVEM. LE CLUB N'A CESSÉ D'ÉVOLUER AVEC AUJOURD'HUI UNE ÉQUIPE PREMIÈRE AUX GRANDES AMBITIONS POUR LA SAISON 2016-2017.

Vice-champion de France en 2015-2016

Lors de la dernière saison, le SRVHB a terminé vice-champion de France au terme d'une saison éblouissante pour laquelle le coach Joël DA SILVA a reçu le trophée de meilleur entraîneur de la saison. Le club a également remporté un deuxième trophée, celui du plus beau but de l'année grâce à Alexander LYNGBAARD qui a marqué depuis le milieu du terrain à la dernière seconde contre Montpellier.

Les nouveaux joueurs de la Saison 2016-2017

Cette année, deux nouveaux joueurs viennent rejoindre l'équipe : Daniel SARMIENTO, au poste de demi-centre, précédemment au FC Barcelone. Artsem KARALEK, quant à lui au poste de pivot, précédemment au SKA Minsk, viendra rejoindre le SRVHB dès le 1^{er} décembre 2016.

Désillusion de la Champion's League : explication

Beaucoup de supporters ont été surpris de ne pas retrouver le SRVHB qualifié pour la Champion's League malgré son titre de vice-champion de France. Il faut savoir que le classement sportif n'est qu'un seul des critères de sélection des équipes pour la Fédération Européenne de Handball.



1 226

1 226 buts marqués en première division par Raphaël CAUCHETEUX

1

1 médaille d'argent ramenée des jeux olympiques par Adrien DI PANDA



PROCHAINES RENCONTRES DE LA LIDL STARLIGUE

Palais des Sports Jean-François KRAKOWSKI à Saint-Raphaël
Rue des Chataigniers
Tel. : 04 94 95 76 00 - www.srvhb.com
› Nantes : Samedi 12 novembre 2016
› Créteil : Mercredi 30 novembre 2016
› Aix-en-Provence :
Mercredi 14 décembre 2016

À VOTRE SERVICE

ACCUEIL

04 94 19 31 00 - contact@cavem.fr

SANTÉ

☎ Hygiène

04 94 19 89 59 - hygiene@cavem.fr

☎ Vaccination

04 94 19 89 55 - vaccination@cavem.fr

TRANSPORT

04 83 09 81 01 - transports@cavem.fr

☎ Agglobus

www.agglobus-cavem.fr

ACCESSIBILITÉ

04 94 19 34 71 - accessibilite@cavem.fr

HABITAT

04 94 19 77 41 - habitat@cavem.fr

ENVIRONNEMENT

☎ Démoustication

Numéro vert : 0800 10 40 11

☎ Chenilles processionnaires

04 94 19 68 51 - environnement@cavem.fr

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

04 94 19 77 48 - inondation@cavem.fr

ASSAINISSEMENT

☎ Assainissement collectif

04 94 19 34 73 - assainissement@cavem.fr

☎ Assainissement non collectif

04 94 19 97 62 - spanc@cavem.fr

DÉCHÈTERIES

Les Adrets de l'Estérel : 06 81 53 75 65

Fréjus : 04 94 53 31 29

Puget sur Argens : 04 94 45 63 09

Roquebrune-sur-Argens : 04 94 45 63 09

Saint-Raphaël : 04 94 40 59 20

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

☎ Service des affaires foncières et opérations d'aménagement

04 94 19 31 15 - safoa@cavem.fr

☎ Service aux entreprises et aux professionnels

04 94 82 64 45 - deveco@cavem.fr

THÉÂTRE INTERCOMMUNAL

LE FORUM-AGGLOSCÈNES

04 94 95 55 55

contact@theatre-le-forum.fr

www.aggloscenes.com

MAIRIES

☎ Adrets de l'Estérel

04 94 19 36 66

accueil@mairie-adrets-esterel.fr

www.lesadretsdelesterel.fr

☎ Fréjus

04 94 17 66 00

www.ville-frejus.fr

☎ Puget sur Argens

04 94 19 67 00

contact@mairie-puget-sur-argens.com

www.pugetsurargens.fr

☎ Roquebrune-sur-Argens

04 94 19 59 59

mairie@mairie-roquebrune-argens.fr

www.roquebrune.com

☎ Saint-Raphaël

04 94 82 15 00

communication@ville-saintraphael.fr

www.ville-saintraphael.fr



Vous désirez recevoir le Var Estérel Méditerranée ?

Découpez et retournez ce coupon par courrier à :

**Direction de la communication • Var Estérel Méditerranée MON AGGLO, MON MAG! • 624 chemin Aurélien •
83700 SAINT-RAPHAËL ou par mail : communication@cavem.fr**

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : Ville : _____

E-mail : _____ Tél :

Souhaitez-vous recevoir la lettre d'information numérique de la CAVEM : OUI ☐ NON ☐

Vie du Conseil

Les élus ont voté :

Conseil communautaire du 26 septembre 2016
Bureaux communautaires du 29 juillet, 26 août
et 22 septembre 2016

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Convention entre la CAVEM et les Adrets de l'Estérel afin de demander une aide à la Région PACA pour la réalisation d'une salle polyvalente communale.
- Lancement de la procédure de concertation publique pour la restructuration du rond-point de la sortie d'autoroute à Puget sur Argens.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

- Demande d'une aide à l'État de 20 000 € pour la création d'une application smartphone pour la sensibilisation au risque d'inondation.
- Approbation des actions du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) afin de réduire les dommages des inondations sur le territoire.

TRANSPORT

- Prise en charge partielle des titres de transports scolaires des élèves des Adrets de l'Estérel pour un montant de 30 € pour le primaire et 45 € pour le secondaire.
- Approbation de la convention de Délégation de Service Public de transport urbain au groupement Estérel Cars & Rafael Bus pour une durée de 10 ans.

HABITAT

- Opérations d'acquisitions en vente en futur état d'achèvement de logements locatifs sociaux pour un montant global de 6 498 507 € à Fréjus et 35 000 € à Saint-Raphaël.
- Subvention de 31 484 € aux propriétaires privés qui réhabilitent leur logement dont 20 296 € de la CAVEM et 11 188 € du Conseil Régional.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Convention pour l'entretien des conteneurs d'ordures ménagères et de tri sélectif situés sur le Domaine Le Séguret, aux Adrets de l'Estérel.

ÉCONOMIE

- Subvention de fonctionnement pour le financement d'un poste d'animatrice au développement économique pour l'Association des Parcs d'Activités de la CAVEM.

TOURISME

- Les Offices du Tourisme de Fréjus, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël seront toujours de la compétence des villes au 1^{er} janvier 2017.



Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, mais vous pouvez aussi le retirer aux endroits suivants :

- **Les Adrets de l'Estérel** : Hôtel de ville
- **Fréjus** : Hôtel de ville ; Mairies annexes : Saint-Aygulf, La Gabelle ; La Tour de Mare ; Mairie Saint-Jean-de-Cannes ; Office de tourisme de la ville ; Maison de l'emploi ; Centre d'Animation de Villeneuve, Centre Hospitalier Intercommunal Bonnet ; Maison de quartier de la Tour de Mare ; Théâtre Intercommunal Le Forum ; Salle du Sextant.
- **Puget sur Argens** : Hôtel de ville, Centre Communal d'Action Sociale ; Office de tourisme de la ville.
- **Roquebrune-sur-Argens** : Hôtel de ville ; Mairies annexes : la Bouverie ; les Issambres ; Centre Communal d'Action Sociale, Office de tourisme de la ville ; Office de tourisme des Issambres.
- **Saint-Raphaël** : Hôtel de ville ; Mairies annexes : Agay, Boulouris, Dramont, Valescure, Centre Communal d'Action Sociale, Office de tourisme de la ville ; Office de tourisme d'Agay ; Mairie d'honneur, Palais des Congrès ; Centre culturel ; Stade nautique ; Parking Bonaparte ; Maison des associations.

Expression de l'opposition

La CAVEM paie trop pour les errements de l'Etat

Lors de sa séance de septembre, le Conseil communautaire a décidé d'augmenter la TASCOT (Taxe sur les surfaces commerciales) et les bases de la Cotisation foncière des entreprises (CFE). Ces mesures épargnent les artisans et TPE. Elles n'en sont pas moins un mauvais signal pour nos entreprises, raison pour laquelle nous n'avons pas voté ces augmentations.

Si davantage d'anticipation, lors des années passées, eût peut-être permis d'éviter d'en arriver à cette extrémité, force est cependant de constater qu'elle est avant tout le résultat de la politique des derniers gouvernements. Une politique qui a augmenté les charges pesant sur les intercommunalités, notamment via des transferts de compétences non compensés, tout en réduisant fortement les dotations et en renforçant les ponctions diverses. Ce sont ainsi, désormais, plusieurs millions d'euros perdus par la CAVEM du fait de la baisse des concours de l'Etat et, parallèlement, de prélèvements tel le FPIC, instrument de « solidarité » en hausse exponentielle au motif que les communes de la CAVEM seraient « riches ». Ce qui est mal connaître notre territoire.

Un rééquilibrage s'impose d'urgence pour que l'Etat arrête de faire peser sur les

collectivités son incapacité à se réformer. Mais la situation nécessite aussi une action résolue de la CAVEM en matière de développement économique, à laquelle notre groupe contribue pleinement, dans le souci de valoriser le potentiel de notre agglomération.

Notre attractivité, notre démographie dynamique et l'évolution des habitudes de consommation et des besoins en services peuvent entraîner de nouvelles implantations d'entreprises. Promotion touristique, retour d'instituts de formation, accent mis sur l'innovation mais aussi sur les services, « silver economy », construction de logements pour répondre à la demande et redynamiser notre secteur BTP, soutien à notre agriculture... : autant d'axes pour amener sur notre territoire une croissance créatrice d'emplois, qui permettra à la CAVEM de continuer à assumer ses compétences sans de nouveau recourir à une pression fiscale déjà trop lourde pour les habitants comme pour les entreprises.

Groupe d'opposition Front National

AGGLO scènes 16-17

THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM

SPECTACLES DISPONIBLES EN NOVEMBRE



MACHINE DE CIRQUE



BALLET NICE MÉDITERRANÉE



CE QUE LE DJAZZ
FAIT À MA DJAMBE



LA BOHÈME

SPECTACLES DISPONIBLES EN DÉCEMBRE



CONCERT DE NOËL - ORCHESTRE D'AVIGNON
SOPRANO : NATHALIE MANFRINO



ZUT ! C'EST NOËL - dès 5 ans

THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM - 83 BD DE LA MER À FREJUS



INFORMATION / RÉSERVATION : 04.94.95.55.55 ou 04.98.11.89.00

www.aggloscenes.com